



Mettre en œuvre l'analyse financière

2 jours**21 et 22 septembre 2021 - 9h00-12h30 et 13h30-17h00**

INTERVENANT : Luc MAUDUIT,
Formateur Consultant en gestion
associative spécialisé sur le secteur
médico-social et social

**PUBLIC(S), PREREQUIS &
MODALITES D'ACCES A LA
FORMATION :**

Formation ouverte à toute personne,
Directeurs, responsables
administratifs et financiers,
comptables...

Cette formation technique est
accessible à des personnes ayant
une connaissance du "bilan
comptable"

Pour toutes les personnes en
situation de handicap, l'Uriopss
Hauts-de-France a la possibilité
d'adapter, dans la mesure du
possible, les conditions d'accueil ainsi
que le contenu de la formation en
fonction du handicap. **N'hésitez pas
à nous faire part de vos besoins
éventuels** à l'adresse mail suivante :
m.babela@uriopss-hdf.fr

TARIF : 500 €

LIEU : URIOPSS HDF à BOVES

MODALITES PEDAGOGIQUES :

Apports théoriques (70%) et
exercices pratiques – mises en
situations (30%)

Utilisation de nombreux supports
pour faciliter les échanges et les
interactions.

Ressources pédagogiques mises à
disposition des stagiaires.

Une **attestation de fin de formation**
sera délivrée à l'issue de la formation.

MODALITES D'ÉVALUATION :

- Evaluation des acquis en cours de formation :
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

CAPACITE MAXIMUM :

6 personnes

RECOMMANDATIONS :

- Prévoir sa calculette.
- Possibilité d'amener le dernier bilan comptable, voire vos travaux d'analyse financière (dernier EPRD ou ERRD pour ceux concernés)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Permettre aux participants de mettre en œuvre les outils d'analyse financière prévus par le décret du 22 octobre 2003, ainsi que les nombreux arrêtés publiés depuis et ainsi négocier l'allocation des financements nécessaires à la politique d'investissement et à l'impact de celle-ci sur le fonctionnement de leurs établissements et services. L'évolution du PPF en PGFP (dans le cadre d'un EPRD), place au cœur des échanges ces outils financiers. Le participant sera à même d'argumenter sa situation dans les rapports budgétaires (ou d'activités) qui deviennent des rapports "financiers".

DEROULE DE FORMATION :

- Passer du bilan comptable au bilan financier
 - Les retraitements comptables nécessaires du fait des spécificités du secteur,
 - Le bilan financier
 - Le fonds de roulement
 - Le besoin en fonds de roulement
 - La trésorerie
- Les ratios adaptés aux établissements et services
 - Liés à la politique d'investissement et de financement de celle-ci (endettement, vétusté des équipements, etc)
 - Liés au besoin en fonds de roulement (délai d'encaissement des créances, de paiement des dettes, etc)
 - Liés à la trésorerie
 - Liés à la CAF : en lien avec l'EPRD : les soldes intermédiaires de gestion
- Réaliser et rédiger un diagnostic des documents financiers (afin de soutenir l'EPRD ou l'ERRD)
 - Croiser les données financières (bilan financier, ratios)
 - Diagnostiquer la situation, argumenter dans le cadre du dossier de plan de financement ou du rapport budgétaire (et financier pour l'EPRD)
- Assurer le lien entre le diagnostic financier et la planification des objectifs du CPOM
- Le plan de financement : un outil prévu par le CASF afin d'assurer le financement des investissements, la prise en compte des coûts de ces derniers dans la procédure budgétaire
 - Planifier sa politique d'investissement sur 3 à 5 ans
 - Equilibrer le plan pluri annuel, par appel à l'emprunt, utiliser des simulations
 - Ajuster la réserve de trésorerie et le besoin en fonds de roulement
 - Motiver les choix d'affectation des résultats
 - Impact en matière de surcoût
- Lien avec l'EPRD
 - Le PGFP ou la projection sur 5 ans du compte de résultat prévisionnel, de la CAF et du FR
 - Les ratios utilisés